

AE Allianz Convertible Bond

I. Informations sur AE Allianz Convertible Bond

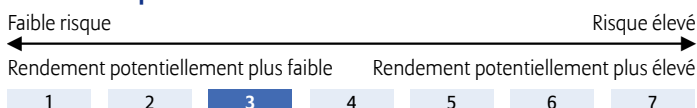
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Convertible Bond** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à générer une croissance à long terme du capital en prenant essentiellement en considération les opportunités et risques que représentent les marchés européens des obligations convertibles.

Classe de risque



Période de détention recommandée

5 ans

Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité du fonds peut augmenter avec un risque de moins-values sur les emprunts obligataires en cas d'augmentation des taux ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.

Performance (%)¹

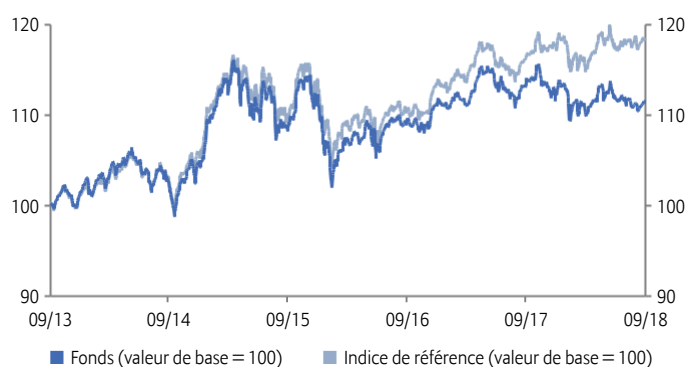
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-1,06	0,30	-0,15	1,27	-1,60	2,42	0,80	-	-	-	-	6,76	-0,99	1,26	27,12 €
Indice de référence	0,69	-0,24	0,51	2,36	1,65	7,45	2,42	-	-	-	-	7,60	-0,41	3,53	

II. Informations sur Allianz Convertible Bond - EUR

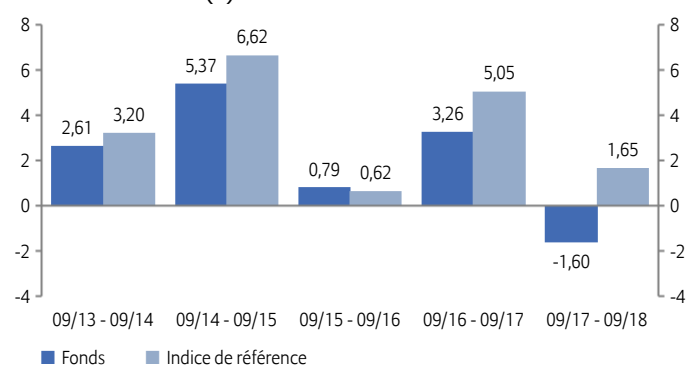
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	11,63	2,23	8,72	3,08
Indice de référence	18,24	3,41	9,22	4,44

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,50	-1,18
Alpha (%)	-0,13	-0,11
Bêta	1,05	1,07
Coefficient de corrélation	0,97	0,97
Ratio d'information	-0,99	-0,84
Ratio de Sharpe	0,22	0,42
Ratio de Treynor	0,01	0,02
Tracking error (%)	1,53	1,40
Volatilité (%)	5,73	5,77

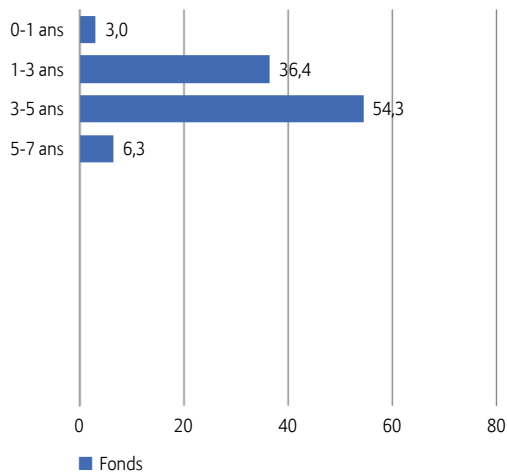
Notation Morningstar™ Allianz Convertible Bond - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/08/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

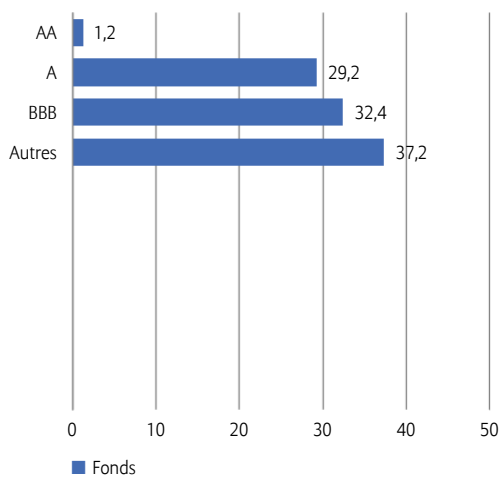
Répartition en % par durée (durée pondérée)



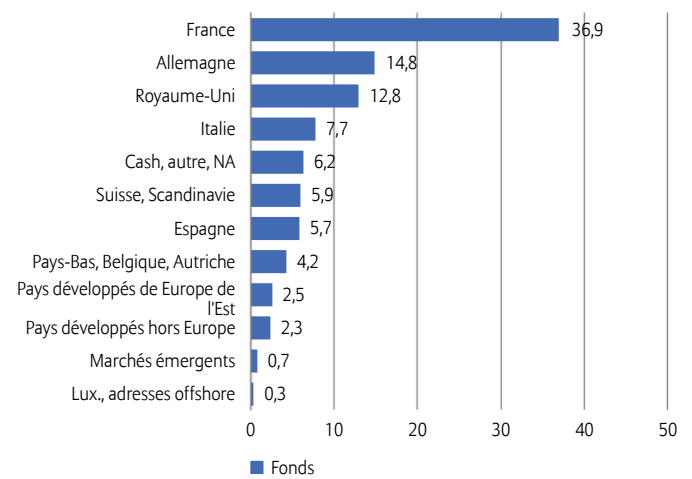
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ALLIANZ CASH FACILITY FD-I3	6,17
DEUTSCHE WOHNEN DWNI CONV FIX 0.325% 26.07.2024	4,65
INTL CONSOLIDAT IAG CONV FIX 0.625% 17.11.2022	3,65
STMICROELECTRON B CONV FIX 0.250% 03.07.2024	3,41
ORANGE BT/A CONV FIX 0.375% 27.06.2021	3,02
TELECOM ITALIA CONV FIX 1.125% 26.03.2022	2,94
AIRBUS GROUP SE AMFP CONV ZERO 14.06.2021	2,92
SAFRAN SA SAF CONV ZERO 31.12.2020	2,46
UNIBAIL-RODAMCO URW CONV ZERO 01.01.2022	2,45
MNV ZRT RICH CONV FIX 3.375% 02.04.2019	2,42
Total	34,09

Répartition en % par notation (durée pondérée)³



Répartition en % par pays (pondérée par la valeur de marché)



Opportunités

- + Revenu de taux sur des obligations convertibles, possibilité de gain de cours si les marchés actions montent.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Moins-values sur obligations convertibles en cas d'augmentation des taux, ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.
- Les obligations convertibles comportent un risque de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieur par rapport à des obligations d'État. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Participation limitée au potentiel des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	Exane Europe Convertible Bond Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	13/01/2012



Gestionnaire de fonds

Tristan Gruet
(depuis le 31/01/2012)

Commentaire du gestionnaire

En septembre, la performance a bénéficié de l'exposition du portefeuille à BP et ENI dans le secteur du gaz et du pétrole. Dans le secteur de l'aérospatial, l'exposition à Safran a contribué positivement mais la performance relative a néanmoins été pénalisée par la sous-pondération de MTU Aero qui a rebondi au cours du mois. Au sein du secteur immobilier, qui a pâti de la remontée des taux sur la période, la performance relative du fonds a profité de la sous-pondération de LEG Immobilien, TAG Immobilien et de Swiss Prime Site. Toutefois, la surpondération de Deutsche Wohnen, Nexity et CA Immobilien a coûté de la performance. Dans le secteur de la technologie, la sous-pondération d'AMS dont le cours de l'action a chuté de plus de 28% sur la période, a fortement bénéficié à la performance relative du fonds. Au sein des secteurs des produits chimiques et des matériaux, la performance relative a été soutenue par la contribution positive de la sous-pondération d'Evonik et Sika. Au cours du mois, le fonds a participé à la nouvelle émission d'obligations convertibles d'Adidas, ainsi qu'à l'obligation échangeable TopSoho/SMCP au détriment d'autres opportunités sur le marché primaire qui n'ont pas été retenues par l'équipe. Les positions ont été renforcées sur LVMH et Safran, tandis que la position sur Airbus/Dassault a été réduite. Dans l'ensemble, le fonds a conservé une importante position en liquidités.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

³ Répartition sur base du meilleur rating disponible pour chaque titre. Les données publiées par le gestionnaire de l'indice sont basées sur les ratings moyens et peuvent diverger.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

